PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 février 2018, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Christian Huppé, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Normand Boisclair, Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, représentants du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames et messieurs Philippe Guénette, Valérie La Madeleine, Jean-François Meilleur et Veronique Morel.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Joseph Atalla, directeur général, Linda Fortin, directrice générale adjointe, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, et Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-058-02-18 Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 et de la séance en ajournement du 30 janvier 2018
4. Affaires en cours
   4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
   5.1. Présentation à la population du Rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Patriotes
6. Points de décision
   <u>Service du secrétariat général et des communications</u>
   6.1. Démission d'un commissaire / Processus de nomination
   6.2. Nomination du Protecteur de l'élève
   6.3. Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles / Adoption
   6.4. Désignation d'une personne responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles
   <u>Service des ressources éducatives</u>
   6.5. Offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2018-2019 / Adoption
   <u>Service de l'organisation scolaire</u>
   6.6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 / Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019 / Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019 / Autorisation de consultation
   6.7. Politique relative aux services aux dîneurs / Autorisation de consultation sur la révision de la politique

6.8. Politique relative aux services aux dîneurs / Adoption des frais de l'annexe 1 pour l'année scolaire 2018-2019

Service des ressources financières

6.9. Modifications aux encadrements financiers 2017-2018

7. Points d'information
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
    12.1. Parole aux commissaires-parents
    12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

C-059-02-18 Il est proposé par madame Carole Vigneault d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-060-02-18 Il est proposé par madame Isabel Godard d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 30 janvier 2018, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

5.1 Présentation à la population du Rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Patriotes

Madame Hélène Roberge présente le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Patriotes. Celui-ci est disponible sur le site Web à l'onglet Publications.

6. POINTS DE DÉCISION

Service du secrétariat général et des communications

6.1 Démission d'un commissaire / Processus de nomination

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant la démission de madame Amélie Poirier, commissaire de la circonscription numéro 6 (une partie de Sainte-Julie), laquelle sera effective le 7 février 2018;

Considérant l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*, qui prévoit que lorsqu'il reste entre 12 et 4 mois à écouler avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale, le Conseil des commissaires pourvoit ce poste dans les 30 jours de la fin du mandat, après consultation du Comité de parents;

Considérant que le Comité de parents sera consulté;

Considérant que la séance ordinaire du mois de mars aura lieu le 13, en raison de la semaine de relâche qui se tiendra du 5 au 9 mars 2018;

C-061-02-18 Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De mandater la secrétaire générale afin de diffuser un avis public faisant état du poste à pourvoir et de la façon de présenter une candidature;

De fixer au 20 février 2018 à 16 h, la date et l'heure limite pour présenter une candidature;

De procéder à une nomination lors de la séance ordinaire du 13 mars 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Nomination du Protecteur de l'élève

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) qui prévoit que chaque commission scolaire doit désigner une personne sous le titre de Protecteur de l'élève, après consultation du Comité de parents et sur la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant que ce même article prévoit que cette fonction ne peut pas être occupée par un employé de la Commission scolaire et qu'il est donc nécessaire de retenir les services de la personne occupant cette fonction dans le cadre d'un contrat de service, sans que cela aille à l'encontre de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.011);

Considérant la démission du Protecteur de l'élève, madame Maude Rousseau, en date du 21 septembre 2017, laquelle est effective depuis le 21 novembre 2017;

Considérant que le Conseil des commissaires a mandaté le Comité de gouvernance et d'éthique afin qu'il procède à un processus de recrutement visant à nommer un Protecteur de l'élève et un substitut (résolution numéro C-026-10-17);

Considérant que le Comité de gouvernance et d'éthique avait recommandé deux candidatures aux membres du Conseil des commissaires, aux fins de la consultation du Comité de parents, mais que l'une des candidates s'est désistée, rendant nécessaire un processus ultérieur afin de pourvoir la fonction de substitut au Protecteur de l'élève;

Considérant la consultation tenue auprès du Comité de parents;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant l'étude du dossier en séance de travail le 30 janvier 2018;

C-062-02-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De nommer madame Sofia Jabrane à la fonction de Protecteur de l'élève du 7 février 2018 au 30 juin 2021, conformément aux termes du contrat de service à intervenir à cette fin;

De mandater la présidente et le directeur général à signer ledit contrat de service et les documents requis au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles / Adoption

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant l'entrée en vigueur le 1er mai 2017 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*;

Considérant que l'article 18 de cette loi prévoit que chaque organisme public doit adopter une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et que cette adoption doit être faite par la plus haute autorité

administrative, soit le conseil des commissaires dans le cas d'une commission scolaire;

Considérant que le pouvoir d'adopter une telle politique n'a pas été délégué;

Considérant les articles 96.25, 110.13 et 183 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant la consultation tenue auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'analyse réalisée lors de la séance de travail du 30 janvier 2018;

C-063-02-18 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

D'adopter la *Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Désignation d'une personne responsable du suivi des actes répréhensibles

Monsieur Joseph Atalla, directeur général, présente ce dossier.

Considérant l'entrée en vigueur le 1er mai 2017 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*;

Considérant que l'article 18 de cette loi prévoit que chaque organisme public doit adopter une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et que cette adoption doit être faite par la plus haute autorité administrative, soit le Conseil des commissaires dans le cas d'une commission scolaire;

Considérant l'adoption d'une telle politique par la résolution numéro C-063-02-18;

Considérant que l'article 18 de cette loi prévoit que chaque organisme public doit nommer une personne responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles;

Considérant l'analyse réalisée lors de la séance de travail du 30 janvier 2018;

C-064-02-18 Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De désigner madame Catherine Houpert, secrétaire générale et directrice des communications, à titre de responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources éducatives

6.5 Offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2018-2019 / Adoption

Madame Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances entre le 8 novembre et le 22 décembre 2017;

Considérant les avis des instances ayant répondu à la consultation concernant l'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Considérant l'évolution du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers;

Considérant que l'offre de services est réajustée annuellement;

Considérant que l'offre de services s'appuie sur la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*;

Considérant les échanges tenus en séance de travail le 30 janvier 2018;

C-065-02-18 Il est proposé par monsieur Jean-François Lortie :

D'adopter l'offre modifiée de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2018-2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 / Liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019 / Actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019 / Autorisation de consultation

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la prescription faite par la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi que la liste et les actes d'établissement des écoles et des centres;

Considérant qu'en vertu des articles 79 et 101 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit être consulté lorsqu'il y a modification ou révocation de l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre;

Considérant qu'en vertu de l'article 193 paragraphe 2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de parents doit être consulté sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement;

Considérant qu'en vertu de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la commission scolaire doit être consultée sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire;

C-066-02-18 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

D'autoriser la tenue d'une consultation sur le Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, le Projet de liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019 et le Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2018-2019, conformément aux documents déposés à l'annexe ACC-011-02-18.

Le retour de la consultation est fixé au 13 mars 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Politique relative aux services aux dîneurs / Autorisation de consultation sur la révision de la politique

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui permet à une commission scolaire d'organiser un service de surveillance des dîneurs et de facturer les parents pour ce service;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a adopté une politique à cette fin, le 3 juin 2008 et qu'elle l'a modifiée le 7 mai 2013;

Considérant les modifications suggérées à la politique en vigueur afin de refléter les pratiques dans les écoles de la Commission scolaire;

Considérant l'étude du dossier réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires du 30 janvier 2018;

C-067-02-18 Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil :

D'autoriser la tenue d'une consultation auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion sur la révision de la *Politique relative aux services aux dîneurs.*

Le retour de la consultation est fixé au 16 mars 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Politique relative aux services aux dîneurs / Adoption des frais de l'annexe 1 pour l'année scolaire 2018-2019

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant l'article 2.4 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* : « Viser l'autofinancement des services offerts tout en tenant compte de la contribution financière de la Commission scolaire »;

Considérant l'article 5.4 de la *Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers* : « Toute contribution financière doit être justifiée, raisonnable, établie en fonction des coûts réels. »;

Considérant que les salaires constituent la majeure partie du coût des services aux dîneurs;

Considérant les modalités particulières de l'entente touchant les augmentations salariales du personnel de soutien;

Considérant, dans les cas de la surveillance d'un dîneur occasionnel au primaire et de la surveillance des dîneurs au secondaire, le faible écart entre les frais de surveillance exigés ou pouvant être exigés actuellement et les frais qui résulteraient d'une augmentation équivalant à la hausse des salaires (2 % en avril 2018);

Considérant l'article 7.4.1 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* qui prévoit que « La contribution financière exigée des parents pour le service de surveillance du midi est déterminée par le Conseil des commissaires. »;

Considérant l'étude du dossier réalisée lors de la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 30 janvier 2018;

C-068-02-18 Il est proposé par madame Carole Vigneault :

Que, pour l'année scolaire 2018-2019, les frais à exiger des parents pour les services de surveillance du midi soient les suivants :

- Service de base pour un dîneur régulier au primaire : 275 $ pour l'année scolaire;
- Service avec modalités particulières d'encadrement pour un dîneur régulier au primaire : maximum de 576 $ pour l'année scolaire;
- Surveillance d'un dîneur occasionnel au primaire : maximum de 4,60 $ par jour;
- Surveillance d'un dîneur au secondaire : 61 $ pour l'année scolaire.

Que l'annexe 1 de la *Politique relative aux services aux dîneurs* soit modifiée en fonction des montants établis pour l'année scolaire 2018-2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Encadrements financiers 2017-2018

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant les amendements apportés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur aux règles budgétaires 2017-2018;

Considérant les résultats financiers de l'exercice 2016-2017;

Considérant les travaux faits par le Comité de répartition des ressources;

Considérant la recommandation du Comité de répartition des ressources d'apporter des modifications aux encadrements financiers 2017-2018;

Considérant la présentation faite au Comité consultatif de gestion;

C-069-02-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'adopter les encadrements financiers 2017-2018 modifiés tels que déposés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

Néant

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Rencontre avec la nouvelle mairesse de Contrecoeur, Mme Maud Allaire
- Participation à une activité de réseautage de l'Association des gens d'affaires de Boucherville en compagnie de M. Alain Langlois
- Participation à l'activité « Poignées de main 2018 » organisée par le Conseil municipal de Boucherville et l'Association des gens d'affaires de Boucherville en compagnie des commissaires du secteur
- Rencontre avec le nouveau maire de Saint-Basile, M. Yves Lessard

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec David Daigle de TVR9 pour l'émission Point de vue

- Entrevue avec la station radiophonique FM 103.3 au sujet de la demande de la Coalition pour le secondaire 4 et 5 à Chambly
- Entrevue avec le Journal Les Versants au sujet des Journées de la persévérance scolaire
- Entrevue avec le Journal de Chambly au sujet de la demande de la Coalition pour le secondaire 4 et 5 à Chambly

ACTIVITÉS CSP

- Participation au souper des Brigades culinaires de l'école Polybel en compagnie de la commissaire-parent du secondaire
- Participation à la remise de diplômes de la cohorte de finissants du volet d'éducation internationale de l'école secondaire De Mortagne en compagnie du commissaire de Boucherville
- Conférence de presse pour souligner les activités entourant les 50 ans de l'école secondaire De Mortagne en 2018, en compagnie des commissaires de Boucherville
- Expo-Sciences à l'école secondaire du Mont-Bruno en compagnie de la commissaire de Saint-Bruno-de-Montarville

ACTIVITÉS RCSM :

- Prochaine rencontre du Conseil d'administration du RCSM : 8 février

ACTIVITÉS RÉGIONALES :

- Première rencontre du CA de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
  Mme Hélène Roberge été élue présidente du Conseil d'administration.

ACTIVITÉS PARTENAIRES DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION :

- Participation à une conférence web du Réseau des instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative
- Participation aux Journées de réflexion sur la Formation professionnelle à Québec

ACTIVITÉS FCSQ :

- Conseil général de la FCSQ (10 et 11 décembre)
- Activité soulignant les 70 ans de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) à l'Assemblée nationale (11 décembre)
- Rencontre conjointe des trois commissions permanentes de la FCSQ (26 janvier)
- Participation à un groupe de discussion chez SOM en suivi au sondage sur les services de la FCSQ en compagnie de la commissaire de Saint-Bruno-de-Montarville, Mme Carole Vigneault (24 janvier)
- Commission permanente de la mission éducative de la FCSQ (27 janvier)

Correspondance :

- Lettre du ministre Sébastien Proulx – Obligation de mettre en œuvre une activité de formation en réanimation cardio-respiratoire pour les élèves de 3e secondaire (7 décembre)
- Lettre du ministre Sébastien Proulx – Réponse positive à notre demande de compensation financière en échange de l'aliénation de l'immeuble de la rue Quinn à Longueuil en faveur de la Commission scolaire Marie-Victorin

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Monsieur Normand Boisclair fait état des sujets traités lors des deux dernières rencontres du Comité de parents. Il fait également état d'un atelier qui s'est tenu concernant les balises entourant les campagnes de financement et les activités de commandites. Il invite ses collègues à un événement de poésie-pyjama organisé par la Fondation de l'école secondaire Ozias-Leduc.

Madame Isabel Godard fait un suivi concernant le projet « les parents à l'école », offert dans plusieurs écoles. Une conférence sur l'alimentation se tiendra le 14 mars. L'invitation sera transmise aux parents par courriel d'ici quelques jours. Elle invite ses collègues à un souper-bénéfice organisé par l'école Polybel.

Madame Sylvie Gorgeon fait état d'une conférence qui se tiendra à l'école Arc-en-ciel, sur la dépendance aux écrans.

Monsieur Jean-François Lortie fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il annonce par ailleurs qu'une formation par webinaire sera offerte bientôt concernant le rôle de ce comité. Un courriel à cet effet sera transmis sous peu.

12.2 Parole aux autres commissaires

Madame Carole Vigneault fait état de sa participation prochaine à une rencontre organisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec au sujet de la gouvernance des commissions scolaires, avec l'éthicien René Villemure.

Madame Josée Bissonnette invite ses collègues à deux événements de la Fondation de l'école secondaire De Mortagne, un souper-bénéfice et le défi santé. Elle souligne que c'est la semaine des enseignants.

Madame Amélie Poirier fait état de sa participation à un tournoi de volley-ball tenu à l'école secondaire De Mortagne et regroupant des équipes de différentes écoles primaires. Elle fait état de sa démission à la fonction de commissaire et remercie les cadres et la direction générale de la commission scolaire pour leur soutien pendant ses années à titre de commissaire. Elle remercie également ses collègues commissaires pour leur collaboration.

Madame Hélène Roberge souligne la semaine des enseignants. Elle rappelle qu'elle-même et ses collègues feront la tournée des écoles au cours des prochaines semaines pour la distribution des prix de la persévérance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-070-02-18 À 20 h 30, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente	Secrétaire générale

CH/ml